



# Assemblée générale

Distr. générale  
9 octobre 2013  
Français  
Original : anglais

---

Soixante-huitième session

**Troisième Commission**

Point 69 d) de l'ordre du jour

**Promotion et protection des droits de l'homme :  
application intégrale et suivi de la Déclaration  
et du Programme d'action de Vienne**

**Note verbale datée du 9 octobre 2013, adressée au Secrétaire  
général par la Mission permanente de l'Autriche  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente de l'Autriche auprès de l'Organisation des Nations Unies a l'honneur d'appeler l'attention de la Troisième Commission sur le rapport de la conférence internationale d'experts intitulé « Vienne +20 : promouvoir la protection des droits de l'homme – réalisations, défis et perspectives – 20 ans après la Conférence mondiale », qui a été diffusé en tant que document de la vingt-quatrième session du Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/24/G/3](#), annexe). La Mission permanente de l'Autriche serait reconnaissante au Secrétaire général de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale au titre du point 69 d) de l'ordre du jour.

